

Procédure de l'évaluation

Dès la demande de renseignement, chaque élève est référencé. Le procédé d'évaluation est disponible en agence et sur le site internet.

L'évaluation de départ s'effectue avant la signature du contrat afin de déterminer le nombre prévisionnel d'heures pour la formation ainsi que son coût.

L'évaluation se déroule sur un simulateur de conduite, elle dure une heure et est suivie d'une analyse des résultats.

Les compétences évaluées sont :

- L'expérience de la conduite
- La connaissance du véhicule
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Les habiletés liées à la conduite automobile
- La compréhension et la mémoire
- La perception
- L'émotivité

A l'issue de l'évaluation, une proposition de prévisionnel d'heures de formation est faite à l'élève, celui-ci pourra la valider par une signature.

Pour tout renseignement de personne avec handicaps nous ferons en sorte de le diriger chez un confrère à nous, qui aura une structure adapter à son handicap.

Nous disposons d'un annuaire qui regroupe toutes les auto-écoles d'Ile De France.